

Décès  
d'un grand  
militant,  
Sylvio  
Gagnon

Page 12

# nouvelles



26 MAI  
1995  
NUMÉRO  
394



Page 3

## Le gouvernement aura-t-il compris?

Commission des  
affaires sociales

RETRAIT 102

fasc CSN

fasc

RETRAIT 102

pour l'emploi  
des services  
de qualité





# Usque tandem abutere patientia nostra...

(Traduction libre: Y jouissent avec nos nerfs...)

**N**ous ne mangeons pas de ce pain-là!

Il n'est pas question pour la CSN de maquignonner notre appui à la souveraineté du Québec — un appui renouvelé à plusieurs reprises dans le respect de toutes les exigences de la démocratie syndicale. Même s'il en coûte parfois et que cela exige un certain courage de le réaffirmer. Comme ce fut le cas le 17 mai quand une journaliste anglophone insistait auprès de Gérald Larose pour savoir si les fermetures d'hôpitaux remettaient en question cet appui. «No», a été la réponse, claire et laconique.

Et s'il est un lieu où cela se sait que la CSN va faire sa job syndicale, en défendant les intérêts de ses membres affiliés en même temps que ceux de la population, c'est bien dans les officines gouvernementales. Notre réputation y est faite depuis longtemps. Si un président des États-Unis ne pouvait marcher et mâcher de la gomme en même temps, nous pouvons nous battre à la fois pour la souveraineté et contre les dérives d'un virage ambulatoire.

Mais Seigneur! que les temps sont durs pour ce qu'on appelle la société civile, c'est-à-dire les citoyennes et les citoyens qui, pour être en dehors des circuits des partis politiques, n'en sont pas moins obligés de les subir.

Si Rita Dionne-Marsolais a déjà glissé le nom de Gucci dans une conversation avec Pierre Bibeau, directeur-général viré par ses soins de la Régie des installations olympiques, il est possible que ce dernier ait cru qu'il s'agissait d'un lanceur des Phillies de Philadelphie. M. Bibeau, qui a le défaut de n'être pas d'Outremont, porte plutôt des bottillons de cowboy à talons hauts et parions que sa montre est une Timex, pas une Gucci. Mais il jouissait de l'estime du milieu, tout ancien organisateur libéral qu'il fût.

Chasseuse de têtes que cette dame du monde des affaires, qui avait accroché le scalp de la présidente de Radio-Québec à sa ceinture lors de son piteux passage aux Communications.

Si Daniel Paillé avait l'habitude d'utiliser ses connexions dans le Merveilleux monde des affaires pour défendre des intérêts personnels, il aura fait la preuve, avec cette histoire d'une garderie qui aurait troublé la quiétude de sa résidence, qu'il ne sait pas distinguer le service de l'État de celui de l'argent. Et qu'à cet égard, la lettre avec entête de son ministère adressée au maire de Montréal est d'une inspiration encore plus condamnable que celles de

l'ineffable ministre fédéral Michel Dupuy, dont le Bloc québécois réclamait d'ailleurs à raison la tête.

Si Jean Garon a été trop souvent grossier, il n'était jamais allé aussi loin que récemment dans le loufoque, (ce qui pourrait bien être une contraction signifian- te de loup-marin et de phoque, étant donné son argument massue à l'endroit du recteur démissionnaire de l'Université du Québec à Rimouski, qui n'aurait pas assez étu-

dié la commercialisation de la viande de phoque). Que d'insultes et de détours pour avoir une université dans sa cour, à Lévis.

Est-il vrai, enfin, qu'une équipe de chercheurs de l'Organisation mondiale de la santé serait au Québec pour étudier, sur place, l'action de Jean Rochon, pour saisir comment s'y prend un gouvernement pour faire échouer une réforme? Après seulement huit mois de règne, cela s'appelle scorer dans ses propres buts.

P.S: À quand la pétition pour que Richard Le Hir soit expédié COD aux îles Moukmouks!



**NOUVELLES CSN** est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

**Coordination**  
Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux

**Conception graphique**  
Jean Gladu

**Mise en page informatique**  
Jean Gladu  
Jean-Pierre Paré

**Rédaction**  
Robert Boucher  
Michel Crête  
Louis-Serge Houle  
Thérèse Jean  
Maroussia Kishka  
Marc Laforge  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Jacinthe Pilon  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue

**Photographe**  
Alain Chagnon  
Hélène Rochon

**Caricaturiste**  
Garnotte

**Impression**  
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus: (514) 598-2233

1601 de Lorimier, Montréal, Qc H2K 4M5

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de **NOUVELLES CSN** dans leur journal.



# Le gouvernement aura-t-il compris?

Louis-Serge Houle

Question de ne rien laisser au hasard toutefois, les syndiqués n'ont pas l'intention de cesser de mettre de la pression pour amener le gouvernement à retirer la loi 102. Au cours des dernières semaines, la pression a monté d'un cran dans le secteur public. Les organisations syndicales de ce secteur se sont d'abord entendues pour exiger du gouvernement du Parti québécois qu'il respecte son engagement électoral de réviser la loi 102. Dans les jours qui ont suivi, des membres de la CSN, de la FTQ, de la CEQ, de la FIIQ, du SFPQ et du SPGQ ont tenu plusieurs manifestations devant le bureau du Premier ministre à Montréal et l'Assemblée nationale. Les bureaux de comté de certains ministres ont également été occupés.

D'ailleurs, au moment où les organisations syndicales rencontraient le Premier ministre et les ministres signa-

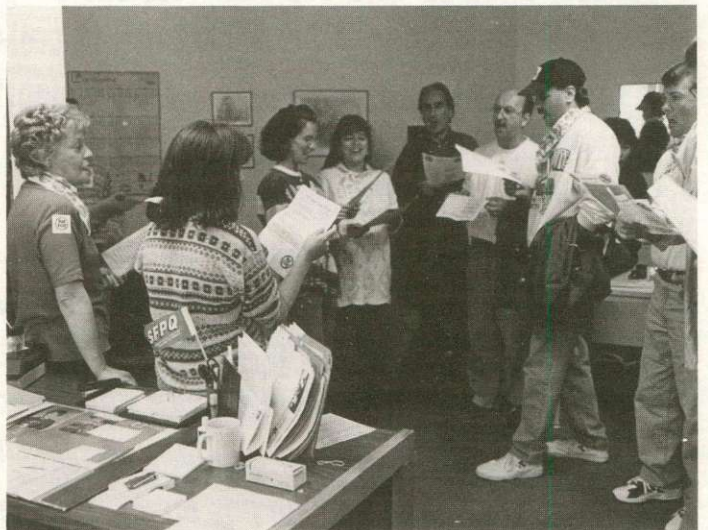
taires de l'entente cadre avec la CSN, le 25 mai, le bureau de la ministre Pauline Marois, à Longueuil, était occupé.

Au terme de la rencontre, qui a duré plus de deux heures, Gérald Larose a déclaré aux nombreux journalistes présents que M. Parizeau avait pris conscience de toutes les difficultés que posait la loi 102 à l'application de l'entente cadre. «*Nous lui avons fait comprendre que cette loi empêchait la tenue d'une véritable négociation*», a indiqué le président en précisant que le gouvernement contacterait les organisations syndicales «*au cours des prochains jours*».

Adoptée en 1993, la loi 102 prolonge les conventions collectives jusqu'à la fin juin, en plus de récupérer 1% de la masse salariale.

Il aura fallu deux rencontres avec le Premier ministre Parizeau et ses ministres concernés pour qu'ils comprennent que l'application de la loi 102 constitue une entrave au libre exercice de la négociation dans le secteur public.

Mais pour savoir s'il a vraiment compris la profondeur du ressentiment, il faudra attendre une troisième rencontre où, cette fois, le gouvernement déposera des propositions sur ce qu'il entend faire de cette loi inique. «*Je pense qu'il y aura du stock lourd sur la table, même si nous sommes demeurés sur notre appétit aujourd'hui*», a déclaré Gérald Larose à *Nouvelles CSN*.



Dans plusieurs comtés du Québec, des syndiqués du secteur public, exaspérés, se sont chargés de rappeler à leur député, en occupant leur bureau pendant quelques heures, la promesse électorale du Parti québécois de retirer la loi 102. Sur notre photo, l'occupation du bureau du Premier ministre Parizeau, dans l'Assemblée nationale.

## «Un immense coup de gueule!»

**Question d'un journaliste, au sortir de la rencontre avec le Premier ministre Parizeau:** «*La position prise par la FAS retirant temporairement son appui au projet souverainiste du Parti québécois peut-elle être qualifiée de coup de gueule?*»

**Réponse de Gérald Larose:** «*Il s'agit en effet d'un immense coup de gueule! C'est d'abord un message qui indique clairement que nos membres sont exaspérés de tout ce qui se passe dans leur réseau.*»

**Question:** «*Quelle devrait être la réponse du gouvernement à cet immense coup de gueule?*»

- **Réponse:** «*Premièrement, il doit sécuriser le personnel en termes d'emplois. Deuxièmement, il doit contribuer à l'élaboration d'un scénario crédible quant à la reconfiguration du réseau en précisant les étapes à franchir, notamment en regard de la formation professionnelle que nécessite une telle réorganisation des services. Il ne faut pas qu'il donne l'illusion qu'il est possible de reconfigurer le réseau, qu'on peut mieux répondre aux besoins de la population, dans un contexte déterminé par des enveloppes budgétaires fermées: toute restructuration suppose des investissements.*»
- (Voir autre article en page 13)



# Pour tirer profit de la crise dans les services publics

Thérèse Jean

Sous le poids du déficit, les services publics, en particulier les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, sont devenus la principale cible des gouvernements pour réduire leurs dépenses. Mais au-delà des compressions budgétaires actuellement impossibles à gérer que sont la croissance zéro et les «enveloppes fermées»\*, c'est l'intégrité des services publics qui est mise en danger. Le secteur public est en crise. Il faut le changer. Il faut passer à l'offensive. C'est le message qu'a martelé le président de la CSN aux délégué-es de la FEESP réunis à l'occasion du 19e Congrès de leur fédération, et aux délégué-es de la FAS réunis en conseil fédéral. «Il y aura des changements dans le secteur public. Il le faut. Il faut prendre l'initiative, sinon nos membres et la population le payeront cher.»



**P**ar les temps qui courent, le secteur public ressemble de plus en plus à une immense marguerite qui se fait effeuiller de tous bords, tous côtés. Coupera, coupera pas. Fermera, fermera pas. Réformera, réformera pas. Des milliers de travailleuses et de travailleurs

sont inquiets des lendemains qui se préparent. Monsieur et Madame Tout-le-monde sont eux aussi inquiets des services qu'ils auront ou n'auront pas. Tout est en train de bouger et la résistance passive n'est pas trop de rigueur. Des milliers d'emplois sont en jeu. Des

réorientations majeures, particulièrement dans le réseau de la santé et des services sociaux, se préparent.

#### Les médecins

La CSN est favorable à une réorientation en profondeur du système de santé au Québec

qui serait axée davantage sur la prévention et le développement des CLSC. Le réseau de la santé et des services sociaux a atteint un point limite, explique le président de la CSN: «On ne peut laisser ce réseau au seul pouvoir omnipotent des médecins qui génèrent 80% des



À Montréal, la manifestation du 19 mai contre les compressions budgétaires dans les services publics et para-publics s'est tenue devant les bureaux du premier ministre, boulevard René-Lévesque. On y notait la présence des techniciennes médicales



affiliées à la CSN et des militants du Syndicat général des employés de Radio-Québec, où ces compressions auront pour effet de faire perdre leur emploi à 23% du personnel, soit 165 personnes, dont 111 à temps plein.



coûts d'un système bâti à 63% sur des services hospitaliers, eux-mêmes gérés par les médecins. Dans le réseau de l'éducation, qui est un secteur névralgique pour une société avancée, tout est présentement sur la table. Il faut passer à l'offensive.»

#### Non à l'approche comptable

Le coup de pouce tant souhaité à travers le budget pour redresser les finances publiques et donner un nouvel élan aux services publics n'est pas venu. Pas de virage extraordinaire sur l'emploi, pas de revirement majeur dans le régime fiscal et pas de volonté manifeste de défendre les services publics: «Le gouvernement du Parti québécois ne nous a pas sortis de l'approche comptable néolibérale du gouvernement Johnson.» Aux délégués, le président de la CSN a expliqué qu'on ne pourra escompter un redressement des finances publiques et de la situation sociale tant que l'emploi n'occupera pas une place centrale dans les politiques du gouvernement. «La clé du redressement des finances publiques, c'est l'emploi sous toutes ses coutures. L'État est un stabilisateur de l'activité économique dans les régions et nous n'accepterons pas la logique comptable», a dit Gerald Larose.

#### Pas de solution mur à mur

Il y a moyen de tirer profit de cette crise, croit le président de la CSN, si on saisit l'occasion pour réorganiser les services, protéger et maintenir les emplois et, pourquoi pas, redynamiser la vie syndicale. «Il faut changer le secteur public, le démocratiser, le débureaucratiser, l'organiser de façon à ce qu'il rencontre mieux les besoins de la population. Dans ce rebrassage obligé, il nous faut débloquer sur l'organisation du travail. Nous sommes très en retard.»

Dans ce domaine, il n'y a pas de solution mur à mur, reconnaît Gerald Larose, mais l'offensive syndicale doit traduire un projet qui porte des

objectifs de réorganisation et qui est soutenu par une mobilisation à tous les niveaux: national, régional et local. «La mobilisation ne pourra être indépendante de la négociation et la négociation ne pourra être indépendante du projet que nous portons en termes de réorganisation. La stratégie choisie devra mettre tout le monde dans le coup et nous amener à travailler sur plusieurs fronts à la fois: la réorganisation des services, la mobilisation et la négociation. Nos priorités doivent être l'emploi et notre monde.»

Dans cette foulée, le retrait de la loi 102, qui gèle les salaires des salariés des services



Manifestation sur la colline parlementaire des délégués au congrès de la FEESP et ceux du conseil fédéral de la FAS, le 18 mai.

publics et parapublics et qui récupère \$171 millions sur la masse salariale, ainsi que la mise en route de travaux portant sur les finances publiques, sont deux éléments incontour-

nables pour mobiliser le monde autour d'une réorganisation en profondeur.

\* Budget fixe imparti à chaque établissement pour l'ensemble de ses opérations.

## Des changements, oui, mais pas à toute vapeur

Dans sa volonté d'apporter des changements majeurs dans le réseau de la santé et des services sociaux, le gouvernement va vite. Trop vite. Par exemple: à Montréal, la région régionale a annoncé la fermeture de neuf hôpitaux. À compter de janvier 96, tout devrait être réalisé. Des milliers de postes et d'emplois sont mis en jeu sans que la moindre idée ne soit donnée sur le transfert des personnels vers d'autres établissements, la formation ou le recyclage que cela nécessitera. Dans sa détermination à procéder rapidement, le gouvernement a même adopté une loi qui confère au ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, le pouvoir de fermer des hôpitaux, s'il le juge nécessaire.

Dans le réseau de l'éducation, on n'en est pas à un tournure aussi spectaculaire, quoique à certains moments, les déclarations du ministre Garon ne sont pas moins inquiétantes. Ses revirements soudains dans les délais de consultation en vue de la tenue des États généraux de

l'éducation en mai 1996, laissent très peu de temps aux organisations qui y participent pour consulter leurs membres. Cette façon de faire érafle le processus démocratique des consultations.

#### Des changements nécessaires

La CSN croit que les deux grands réseaux de services publics que sont l'éducation, la santé et les services sociaux doivent s'adapter aux réalités nouvelles et répondre aux besoins de la population. Des transformations majeures sont nécessaires pour relever les défis que posent ces deux exigences, mais rien ne doit être précipité.

Dans sa politique de la santé, la CSN dénonce le fait que notre système de santé est trop centré sur les services hospitaliers. Elle préconise plutôt une organisation des services qui se rapproche des communautés locales, recentrée sur la prévention et le développement des CLSC pour des interventions dites de première ligne. Ses objectifs sont clairs:

défendre l'intégrité du réseau et des services à la population en consolidant son caractère public; protéger et maintenir l'emploi de milliers de travailleuses et de travailleurs, s'assurer que les salariés aient la formation requise, s'assurer également que soient implantées des mesures de contrôle sur les deux principales sources inflationnistes du système que sont le mode de rémunération des médecins et le coût des médicaments.

Dans un réseau comme dans l'autre, face aux besoins croissants, la qualité des services et leur efficacité sont indissociables de la valorisation des responsabilités que les travailleuses et les travailleurs assument dans leurs tâches quotidiennes. Les questions de l'organisation du travail et de la participation des salariés du secteur public aux changements sont déterminantes pour relever les défis que posent les nouvelles réalités.



# L'exemple à ne PAS suivre

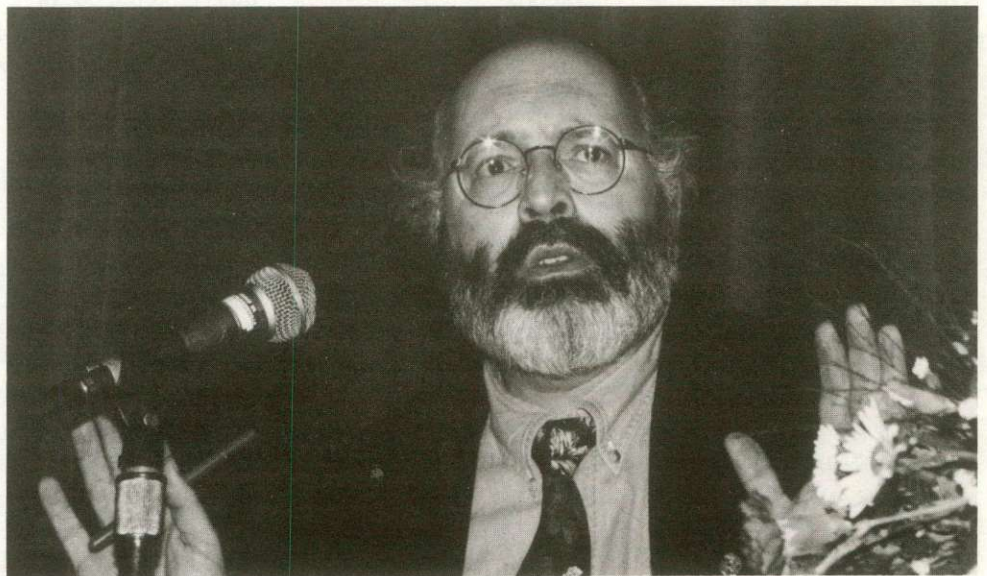
Lucie Laurin

*«Parler de problèmes de santé mentale pendant que les décideurs n'en ont que pour le déficit, c'est ramer à contre-courant. Mais la pauvreté et le chômage auxquels sont souvent réduits ceux et celles qui souffrent de ces problèmes constituent une violence sociale qu'il faut combattre. Une société doit être évaluée aux mesures qu'elle prend pour contrer cette violence, et non seulement à ses performances économiques.»*

C'est ce qu'a déclaré le vice-président de la CSN Marc Laviolette, invité à prendre la parole devant des représentants d'institutions publiques de santé et d'organismes communautaires de Drummondville dans le cadre de la semaine de la santé mentale. «Les problèmes de santé mentale, a-t-il ajouté, font perdre annuellement six millions de jours de travail et \$440,000,000!»

La politique de la santé mentale adoptée par le gouvernement en 1989 était pourtant prometteuse, a poursuivi le conférencier, mais les moyens pour la mettre en pratique n'ont pas suivi. Une étude menée par la CSN (voir autre texte ci-contre) révèle en effet

Quand on a sorti les malades mentaux des hôpitaux psychiatriques, dans les années 80, c'était aussi une sorte de «virage ambulatoire». Si celui entrepris aujourd'hui par le ministre Rochon aboutit à des résultats semblables, la population a toutes les raisons d'être inquiète.



Marc Laviolette, conférencier invité à Drummondville.

que le virage en santé mentale s'est traduit par une pénurie de ressources nécessaires à l'intégration sociale et une montée de l'itinérance, une situation qui ne pourra que se dégrader davantage avec les compressions dans les dépenses de santé: «Assisterons-nous au même phénomène avec le virage ambulatoire?», s'est demandé Marc Laviolette.

## La santé mentale se porte mal

Pourtant, il y a urgence de s'intéresser à la santé mentale: une étude commandée par le ministère de la Santé et des Services sociaux a révélé que la détresse psychologique, qui atteignait 19% des Québécoises et Québécois en 1987, a grimpé à 26% en 1993; «plus du quart de la population!», a commenté le vice-président. Des femmes

et des jeunes en majorité, qui se trouvent souvent dans une situation économique désastreuse.» La détresse, en effet, est souvent liée à la pauvreté; Marc Laviolette a établi un rapport entre sa progression et la dégradation de notre environnement économique et social.

Dans un contexte où les références d'autrefois se sont affaiblies, le travail est devenu un facteur déterminant du rang social des individus: «Pas étonnant que la détresse atteigne 31% des chômeurs et des précaires, soit 6% de plus que ceux qui détiennent un emploi stable, a-t-il poursuivi. Mais attention! Tout n'est pas rose dans les milieux de travail! Dans beaucoup de cas, au contraire, l'environnement de travail est cause de maladies mentales...»

## Le stress, un problème majeur

L'un des plus graves problèmes de notre temps est le stress au travail, d'après le BIT. Le stress apparaît lorsqu'il y a déséquilibre entre les responsabilités que le travailleur est prêt à assumer et celles, soit trop lourdes, soit insignifiantes, que le milieu de travail lui confie.

«Cependant, les effets du stress sur la santé varient d'une personne à l'autre: ça peut être un ulcère, de la tension artérielle, une crise cardiaque, ou... rien du tout, a expliqué Marc Laviolette. Voilà pourquoi le lien entre le travail et le stress est difficile à prouver. La CSST et les employeurs s'en autorisent d'ailleurs pour refuser de le reconnaître.»

Il y a deux façons d'y voir: aider l'individu, et agir à la



source en modifiant l'organisation du travail. Sans négliger l'aide individuelle, il va de soi que la CSN privilégie la deuxième façon, a expliqué le vice-président, d'autant plus qu'elle ouvre la porte à une plus grande autonomie professionnelle et à la possibilité d'exercer ses compétences, deux facteurs de santé mentale qui font défaut à 70% des



**Plus du quart de la population, des femmes et des jeunes en majorité, souffre de détresse psychologique, selon une étude commandée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.**

ouvriers non qualifiés.

*«Les problèmes de santé physique au travail ont beaucoup diminué depuis que les syndicats s'en sont occupés. Mais la santé mentale a été oubliée. Nous avons là un défi important à relever», a conclu Marc Laviolette.*

## Une opération inachevée

Luc Latraverse

**Si vous habitez en milieu urbain, particulièrement dans les centres-villes, vous avez constaté, ces dernières années, une affluence grandissante dans les rues de personnes ayant des troubles mentaux. Ces personnes étaient autrefois internées dans des établissements et on les a «désinstitutionnalisées», comme on dit dans le jargon du milieu. Ce devait être pour leur plus grand bien...**



L'opération fut menée par vagues successives depuis la fin des années 80. Ce que constate le bilan dressé par le comité constitué par la Fédération des affaires sociales et la CSN pour faire le point sur la question, c'est qu'elle fut incomplète et qu'elle a accru le fardeau de l'entourage des personnes ainsi réinsérées dans leur milieu, que ce soit les familles, les ressources communautaires ou le personnel du réseau de la santé qui les prennent en charge.

Le nombre de personnes hébergées par des établissements psychiatriques est passé de 22,000 dans les années 60 à la moitié de ce nombre aujourd'hui et les projets actuels, comme le soulignait *Nouvelles CSN* dans son dernier numéro, visent à bien des endroits, par exemple à l'hôpital Robert-Giffard de Québec, à réduire ce nombre de moitié

encore. Même phénomène en ce qui concerne les places de réadaptation en déficience intellectuelle, qui ont chuté de 7,700 à 3,400 depuis le début des années 80.

Le sondage effectué par le Centre de recherche et d'évaluation sociale et appliquée, ainsi que l'enquête menée par le comité FAS/CSN, constatent que c'est une bonne chose pour les usagers d'être ainsi sortis des institutions. Mais ils soulignent aussi qu'en raison des contraintes budgétaires, les ressources conséquentes qui devaient être mises en place dans les régions ne l'ont pas été.

### Surcharge de travail

Le travail a donc considérablement changé. Les tâches se sont transformées. Les intervenants doivent assumer plusieurs fonctions, allant des soins

de base comme la cuisine, les soins hygiéniques et l'entretien ménager, jusqu'à l'administration des médicaments. Les agressions se sont multipliées, selon 38% des répondants au sondage, et ils éprouvent davantage de problèmes de stress. Par exemple: dans les résidences, il est souvent impossible d'isoler une personne désorganisée, ce qui a des répercussions directes sur l'ensemble du groupe de bénéficiaires. Ils notent en plus, dans bien des cas, l'absence de matériel requis pour effectuer leur travail de façon sécuritaire.

L'enquête révèle que le taux d'interventions dans les centres hospitaliers, aux urgences notamment, s'est accru de façon importante. Pour plusieurs, les ressources nécessaires pour venir en aide aux personnes qui en auraient besoin, dans les CLSC et les centres de réadaptation pour déficients intellectuels, sont inaccessibles ou inadéquates.

### Recommandations

Dans son bilan, le comité FAS/CSN relance une série de recommandations pour amener d'abord les régies régionales de la santé et des services sociaux à mettre davantage l'accent sur les interventions en santé mentale, car ces problèmes sont responsables du quart des causes de morbidité parmi la population québécoise.

Le plan d'action de la CSN dans ce domaine vise à maintenir un nombre suffisant de places dans les établissements psychiatriques et dans les centres de réadaptation pour déficients intellectuels, et à augmenter les ressources d'appoint dans la communauté pour alléger le fardeau de l'entourage des personnes sorties des établissements.

D'autres recommandations visent à améliorer la sécurité des intervenants et à leur fournir une formation adéquate. Au plan de la convention collective, le comité recommande d'apporter une attention particulière aux libellés des titres d'emplois non prévus.

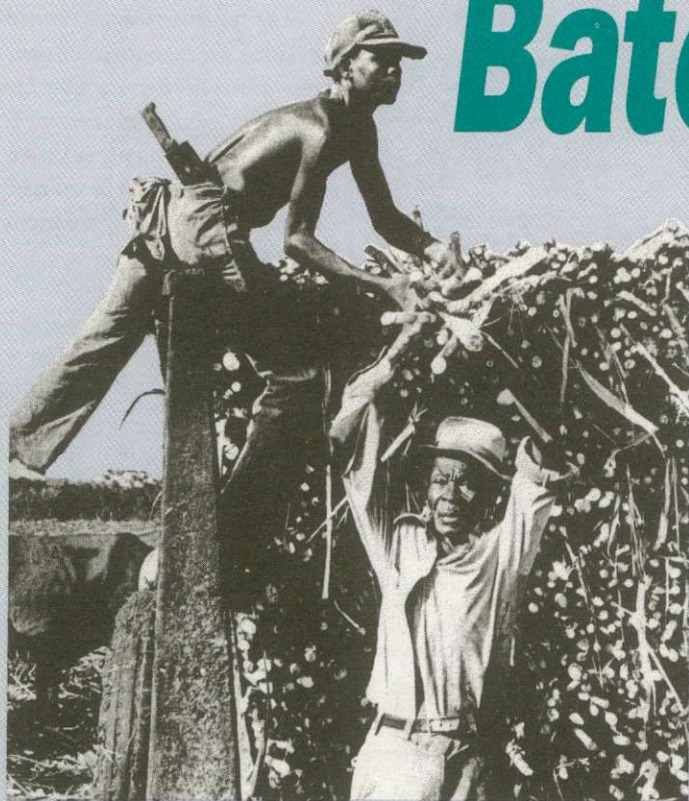


# Bateye de vies!

La solidarité internationale a commencé à porter des fruits, chez les coupeurs de canne à sucre haïtiens de la République dominicaine.

Lucie Laurin

**Quand on est d'origine haïtienne, coupeur de canne à sucre, et qu'on fonde un syndicat là-bas, en République dominicaine, ce n'est pas pour améliorer ses conditions de travail et de salaire. C'est, simplement, pour mettre fin à quelque chose qui ressemble beaucoup à l'esclavage.**



**P**ar respect, Yves La Neuville, conseiller syndical au Conseil central du Montréal métropolitain, n'a pas voulu

c'est le nom qu'on donne aux villages situés au coeur des champs de canne à sucre. La plupart sans eau ni électricité ni toilettes ni transport en commun. Sans route non plus, d'ailleurs. C'est à pied qu'il faut parcourir les cinq ou six kilomètres qui permettent d'en sortir; ou alors, louer une moto qui cahotera par les sentiers boueux ou terreux en malmenant les colonnes vertébrales. Mais qui a les moyens de payer 20 pesos pour aller en ville et en revenir? «*La mer est là, à 27 kilomètres, et aucun d'entre eux ne l'a jamais vue*», déclare Yves La Neuville.

## **Vouloir vivre, un délit**

Il n'y a pas si longtemps, la répression brutale était le lot quotidien des coupeurs de canne à sucre haïtiens. Refuser de travailler sept jours sur sept, de couper des champs non rentables, de travailler à la noirceur: autant de «délits» qui leur valait d'être battus impunément ou emprisonnés par la garde nationale; un militant, Carlos José Antoine, a même été assassiné en prison. «*Depuis qu'ils sont syndiqués, la situation s'est améliorée*, explique Yves La Neuville. *La répression est moins systématique.*



**Yves La Neuville, au coeur des bateyes de Dominique, en session de formation avec des coupeurs de canne à sucre haïtiens.**

*que. Ils ont obtenu le droit d'être reconnus presque comme des êtres humains...»*

Organiser des syndicats et les faire reconnaître n'a pas été facile, on s'en doute. Il leur a fallu beaucoup de courage et l'appui de la population partout dans le pays: ici, par exemple, une foule qui garde la radio communautaire, là, un curé qui affronte les militaires pour protéger les hommes et les femmes réunis dans la salle paroissiale.

La solidarité internationale a également joué un rôle déterminant. Le tourisme étant l'une des trois grandes sources de revenus du pays, avec la canne à sucre et les parcs industriels d'exportation, le gou-

vernement se montre particulièrement sensible à toute mauvaise publicité. Inondé de lettres d'appui, le ministre du Travail s'en est plaint aux dirigeants syndicaux: «*Toutes ces lettres que je reçois d'un peu partout, je dois y répondre, ça coûte cher et ça prend du temps. Qu'est-ce que vous voulez, enfin?*»

## **Négocier le minimum vital**

Ayant obtenu la reconnaissance légale, il a fallu maintenir la pression internationale pour forcer l'employeur à négocier. L'employeur, c'est-à-dire le Conseil d'État du sucre (CEA), qui contrôle dix des douze grandes régions de production et de transformation



**Yves La Neuville**

photographier les scènes de misère qu'il a eues sous les yeux tout au long de son séjour en *Dominicaine*: les enfants patageant dans l'eau boueuse des canaux d'irrigation pendant que leurs mères y font la lessive, les baraques aux planches ajourées où s'entassent les coupeurs de canne à sucre et leurs familles, les femmes parcourant à pied des kilomètres pour rapporter de l'eau et du bois, les maigres repas qu'elles cuisent dehors...

On trouve des centaines de ces baraques dans les bateyes:





de la canne à sucre. Et qui, sans scrupule aucun, vole systématiquement les travailleurs: «Chaque fois qu'un coupeur de canne fait peser sa récolte, un pourcentage est prélevé pour un producteur privé qui vend aussi sa canne au CEA, explique Yves La Neuville. À la fin de l'année, ces fournisseurs privés ont souvent à leur compte le double du poids de canne que peut produire leur terrain!»

Une situation d'autant plus scandaleuse que les travailleurs ne touchent même pas un salaire décent: de 33 à 70 pesos (\$4 à \$8) par jour selon la récolte. Comment, dans ces conditions, fournir à ses enfants les aliments nécessaires à leur croissance, quand le lait se vend 13 pesos le litre, le steak 20 pesos et le poisson 21 pesos la livre?

Le projet de convention collective présenté au CEA par les travailleurs syndiqués contient des demandes élémentaires: avoir des balances non truquées, être payés au moins \$4 la tonne de canne, ne pas être obligés de travailler à la noirceur; obtenir des bottes, des machettes, des masques (ils travaillent parfois dans des champs brûlés); avoir une carte

d'identité du CEA pour pouvoir circuler librement sans être harcelé par la police; être assurés que le CEA paye à l'organisme gouvernemental de la santé sa cotisation prévue par la loi!

Les demandes qui touchent leurs conditions de vie sont tout aussi élémentaires: l'amélioration des baraques d'habitation, l'installation de toilettes, même communes, et de l'électricité.

#### Une société privatisée

Du 9 février au 25 mars, à la demande du Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République dominicaine\*, Yves La Neuville s'est rendu en République dominicaine en compagnie de Maurice Edma, soudeur, syndiqué à la FTQ, dans le but d'aider une quarantaine de délégués syndicaux à mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement d'un syndicat.

«Dans une société comme celle-là, les gens ne sont pas habitués au fonctionnement d'une organisation démocratique, explique Yves La Neuville. Chacun lutte pour sauver sa peau. Les riches s'arrangent entre eux, les pauvres aussi. La

société tout entière est privatisée. Par exemple, les riches et les entreprises ont leurs générateurs d'électricité; les autres ont de l'électricité... quand elle n'est pas coupée.»

Même chose pour le transport en commun. C'est ainsi qu'un matin, à 10 heures, Yves La Neuville a croisé un cortège funèbre qui avait quitté le batey à pied à 5 heures!

Rarement voit-on des écoles dans les bateyes; celles qu'on trouve sont souvent délabrées et abandonnées. «Quelques jeunes réussissent à poursuivre des études, quand la maladie ou le manque d'argent ne les arrête pas, raconte-t-il. Ce sont surtout les femmes qui organisent des écoles d'alphabétisation et qui luttent pour améliorer les conditions hygiéniques dans les bateyes.»

#### Un seul moyen d'en sortir: la solidarité

Depuis maintenant quatre générations, des centaines de milliers de Dominicains d'origine haïtienne partagent ces conditions de travail misérables que le racisme vient encore aggraver. Un seul moyen d'en sortir: la solidarité. Celle venue de l'intérieur, qui donne aux travailleurs la force d'affronter un employeur malhonnête et hostile. Et celle venue d'ailleurs, qui permet de faire plier un gouvernement insensible. «Surtout, ne nous laissez pas tomber, sinon ils vont encore nous écraser!», ont dit les coupeurs de canne aux visiteurs du Québec.

\* Le projet a été réalisé grâce à la participation financière du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) affilié à la FTQ, de la CSN, de la CEQ et du Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI).



## Sucre amer

Le Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République dominicaine\* lancera, ces jours-ci, un disque compact et une cassette de la chanson *Sucre amer* en quatre versions. Inspirée du livre de Maurice Lemoine, la chanson originale, écrite par Stanley Péan et mise en musique par Vincent Potel, sera interprétée par Luc de Larochellière en français, Karen Young en anglais, Émeline Michel en créole et Irka Mateo en espagnol.

Les profits serviront entièrement au financement de projets mis sur pied par les coupeurs de canne à sucre dans le but de consolider leurs syndicats, notamment une coopérative agricole, un atelier de couture et une petite pharmacie.

\* 1710 Amherst, bureau 14, Montréal (Qc) H2L 3L5 • (514) 523-2434



# Le salaire du courage

Jacinthe Pilon

Chez Celanese, près de 25 travailleurs oeuvrant à la production ont décidé il y a quelques mois de mettre la gêne et la honte dans leur poche et de participer à un cours de perfectionnement en français. Aujourd'hui, ces sentiments ont laissé place à la fierté, à l'autonomie et à la confiance en soi. Pour eux, des gains appréciables tant au travail que dans leur vie personnelle.

C'est qu'il en aura fallu du courage et de la volonté à ces travailleurs, pour la plupart dans la fin de la trentaine, pour admettre qu'ils avaient des difficultés en français. Ils ont dû entre autres faire abstraction des taquineries de leurs collègues de travail qui se demandaient bien pourquoi ils voulaient retourner sur les bancs de l'école «puisqu'ils avaient une job».

Au départ, ils avaient peur. Peur de quoi? Peur de l'inconnu. Peur de manquer de temps. Peur du jugement. Peur de reconnaître leurs difficultés en lecture et en écriture. Peur d'être catalogués, identifiés com-

me étant autrement que les autres. Peur d'être obligés de suivre le cours pour garder leur emploi. Peur de ne pas être à la hauteur... Et la peur est maintenant partie. Finie.

## Stratégie de sensibilisation

D'abord, le syndicat y est allé avec des pincettes et a mis sur pied une stratégie de sensibilisation et d'information en collaboration avec l'employeur — qui dès le départ a été mis dans le coup —, une démarche qui s'est échelonnée sur un an. On a eu notamment recours à un vidéo sur l'alphabétisation produit par le ministère de l'Éducation du Québec. On a aussi utilisé les babillards de l'usine et le journal du syndicat CSN afin de promouvoir cette activité.

Ce projet-pilote de formation en français de niveau pré-secondaire et secondaire, qui a finalement débuté en janvier, a été mis sur pied en collaboration avec la commission scolaire des Chênes de Drummondville. Cette première session, qui vient tout juste de se terminer, a été adap-

tée aux besoins des travailleurs par les professeurs, c'est-à-dire à leur rythme et en fonction de leurs objectifs individuels. Un bon point de départ.

Les cent vingt heures de cours, l'équivalent d'une session normale, ont été dispensées dans les locaux de l'entreprise, en-dehors des heures de travail, deux fois par semaine, et on a tenu compte des différents horaires de travail. Les cours se sont donnés en après-midi ou en soirée. Les participants devaient fournir une contribution de \$0,30 l'heure. Toutefois, il était prévu que ces frais, de même que les montants dépensés



Jean-Pierre Malboeuf,  
coordonnateur à la formation

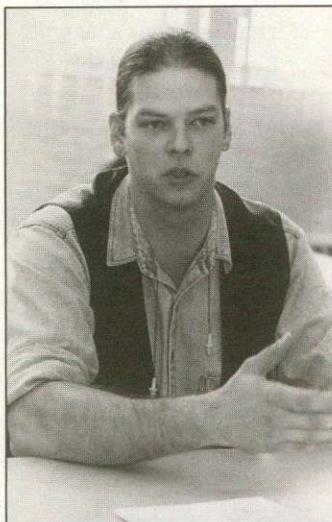
*«J'avais posé ma candidature au poste de coordonnateur une première fois, mais je n'ai pas réussi à passer l'examen de français. Depuis, j'ai obtenu le poste du fait que j'assiste aux cours. Ainsi, je serai en mesure de passer à nouveau l'examen.»*

*«Ce qui me faisait le plus peur, au début, c'était l'évaluation. Mais j'ai compris que ce qu'on attend de nous, ce n'est pas de la performance, mais plutôt une volonté d'apprendre.»*

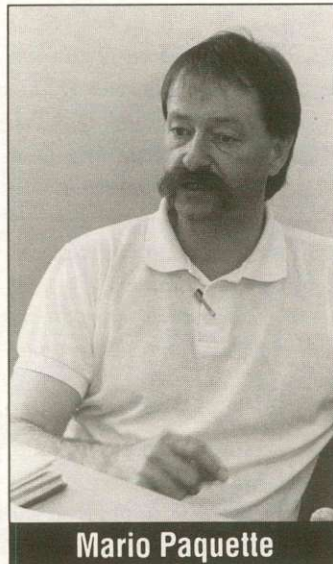
pour les volumes, seraient remboursés par l'employeur si l'étudiant suivait la session et atteignait les objectifs qu'ils s'étaient fixés et ce, jusqu'à concurrence de \$700 dollars par année. Autres facteurs qui ont contribué au succès du projet.

## S'adapter à la réorganisation du travail

Le responsable syndical de la réorganisation du travail et des contenus de la formation, Yannick Joyal, explique que la réorganisation du travail dans l'usine est à l'origine de cette ini-



Yannick Joyal



Mario Paquette





**Richard Bolsvert,**  
coordonnateur à la formation

«Notre génération a appris le français avec la méthode du Sablier. Dans le cadre de notre cours, nous revenons aux anciennes méthodes, qui sont beaucoup plus efficaces. Nous apprenons des trucs pour retenir les règles de grammaire, nous épelons les mots, nous faisons des dictées.

«Aussi, ces cours sont adaptés à nos horaires, à nos besoins, ce qui n'est pas le cas des cours offerts par l'éducation aux adultes. Il ne faut pas avoir de pression. Je veux apprendre, je ne veux pas gagner de médaille.»



**Alexandre Laplante,**  
menuisier

«L'atmosphère durant les cours m'a beaucoup aidé à passer par-dessus ma honte face à mes difficultés en français. Nous sommes du même milieu. Nous avons les mêmes motivations et surtout le sens de l'humour...

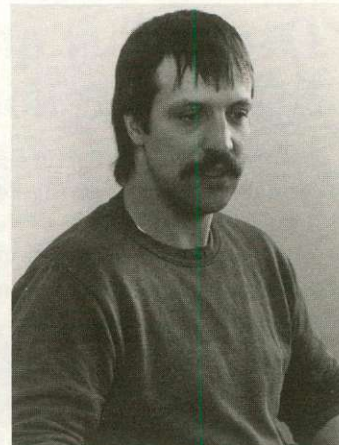
«Nous avons la possibilité de faire connaître nos besoins personnels et on y va chacun à notre rythme. Une fois nos difficultés admises, le reste s'en suit. Le succès du cours dépend beaucoup de notre motivation.»



**Richard Fontaine,**  
préposé à l'entretien  
des chariots-élévateurs

«Je m'aperçois déjà que j'ai fait des progrès, même après une seule session. Maintenant, je peux aider mon fils à faire ses devoirs et je le sensibilise à l'importance de bien apprendre son français.

«Si je n'avais pu suivre mes cours selon un horaire flexible, probablement que cela ne m'aurait pas intéressé. Ainsi, je rentre chez moi moins tard et je suis plus en forme pour travailler le lendemain.»



**Pierre Boisclair,**  
menuisier

«Ce que j'apprécie dans ces cours, c'est que nous travaillons sur du concret. Si j'ai une lettre à rédiger ou encore des formules à remplir, je peux compter sur les professeurs pour obtenir de l'aide.

«Nous développons notre autonomie. On nous montre comment aller chercher l'information dont nous avons besoin, dans quels livres, quels dictionnaires. Maintenant, je me corrige moi-même. Aussi, j'ai pris conscience que j'étais aussi intelligent qu'un autre.»

tiative: «Nous avons identifié un manque de compréhension de la langue française lors du recrutement interne chez nos employés, rappelle-t-il. Plusieurs d'entre eux ne pouvaient pas, à cause d'un manque de connaissance de la langue française, accéder à des occupations ou des postes de plus haute responsabilité, par exemple coordonnateur, alors qu'ils avaient tout le potentiel pour le faire.» Aussi, on a constaté les lacunes des travailleurs dans le cadre de la formation professionnelle. Plusieurs d'en-

tre eux éprouvaient de la difficulté à s'adapter à la réorganisation du travail.

Le responsable patronal de la formation chez Celanese, Mario Paquette, se dit très content des résultats: «Si cette première session a bien fonctionné, c'est en grande partie parce que les

travailleurs n'étaient pas obligés de la suivre. S'il y a encore suffisamment de volontaires à l'automne, nous allons poursuivre le projet. Les premiers étudiants qui ont brisé la glace ont été sécurisés et depuis, d'autres travailleurs ont manifesté le désir de suivre

cette formation en français, même parmi le personnel-cadre.»

Mario Paquette invite les employeurs à prendre les devants en matière d'alphabétisation. «C'est le rôle des dirigeants d'entreprises d'aller de l'avant, de créer le contexte favorable à cet apprentissage, estime-t-il. Certains employeurs prétendent qu'il ne faut pas se substituer au ministère de l'Éducation en matière de formation. Mais c'est à nous d'aider les travailleurs à agir, à grandir...»

**S**elon une étude de Statistique Canada (1990), au Québec, près de 6% des adultes (276,000 personnes) sont à peu près incapables de lire. Environ 13% des adultes (606,000 personnes) peuvent tout au plus repérer un mot familier dans un texte simple.



## DÉCÈS D'UN GRAND MILITANT, Sylvio GAGNON

Notre camarade Sylvio Gagnon est décédé subitement le 24 mai. Il aura milité à tous les échelons du mouvement et dans toute les structures, où ses convictions et son verbe persuasif en auront marqué plusieurs.

C'est dans son syndicat local, à la Canadian Gypsum de la rue Notre-Dame, à Montréal, que Sylvio a commencé sa carrière syndicale en dirigeant une longue grève de onze mois, il y a près de 25 ans. Il a par la suite milité à la Fé-



Sylvio Gagnon

dération de la métallurgie, dont il fut secrétaire général d'abord et président jusqu'à son élection au poste de secrétaire général de la CSN, qu'il occupa de 1980 à 1984.

Il retourna ensuite dans son syndicat avant de revenir à l'exécutif de la Fédération de la métallurgie. Ce sont les militantes et les militants du Conseil central

du Montréal métropolitain qui eurent ensuite l'occasion de côtoyer ce grand militant. Là aussi, Sylvio occupa les fonctions de secrétaire général et de président.

Demeuré humble et facile d'accès en dépit de toutes les fonctions qu'il avait occupées à la CSN et dans ses organismes affiliés, Sylvio Gagnon demeurera un modèle pour l'ensemble du mouvement syndical. Il était l'exemple de ce que la classe ouvrière peut produire de plus beau

comme militant, profondément convaincu de l'importance de l'action syndicale, sans cesse à la recherche de nouvelles connaissances par la lecture et constamment ouvert aux débats d'idées. L'équipe de *Nouvelles CSN* offre sa solidarité à sa famille, en particulier à sa compagne Rachel. M.R.

## BAIE-COMEAU

## LES TRAVAILLEURS DE SOBEYS PEUVENT ENFIN VOTER

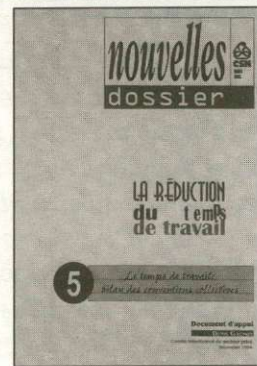
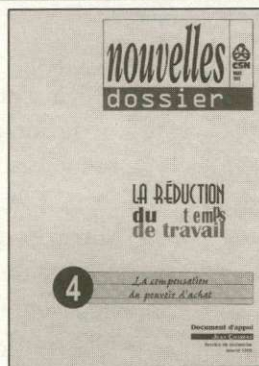
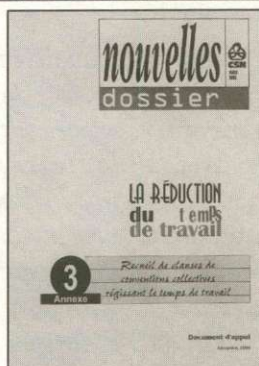
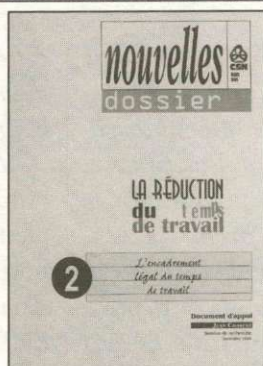
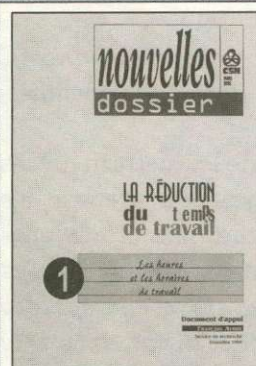
Après un an et demi de saga juridique, les 160 travailleuses et travailleurs du magasin Sobeys de Baie-Comeau peuvent enfin se prononcer par scrutin secret, le 30 mai, sur leur volonté de se regrouper à l'intérieur d'un syndicat CSN.

C'est la décision qu'a rendue le juge Morin du Tribunal du travail, suite à la demande d'accréditation déposée par le Syndicat des travailleurs et des travailleuses de Sobeys-CSN le 20 septembre 1993. Comme c'est souvent le cas lorsqu'il veut retarder l'accréditation du syndicat et se donner le temps d'intimider ses employés ou de faire entrer un syndicat qu'il peut lui-même contrôler ou dominer, l'employeur a fait appel à

une firme d'avocats patronaux qui se prête volontiers à ce genre d'opération, Blaikey et associés.

Entre Tadoussac et Sept-Iles, Sobeys est le seul magasin d'alimentation à grande surface qui ne soit pas encore syndiqué. Les résultats du vote dans notre prochaine édition. R.B.

FAITES  
LIRE  
*nouvelles csn*



## TOUT CE QUE VOUS VOULEZ SAVOIR SUR LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

On s'en souviendra, la question de la réduction du temps de travail comme instrument de lutte au chômage a fait l'objet de débats approfondis lors du 57e Congrès de la CSN, en mai 1994. Pour faire suite à ces débats et alimenter ses syndicats en informations et en argumentation sur ce sujet complexe, la CSN a publié sept documents portant chacun sur une de ses dimensions particulières: 1- Les heures et les horaires de travail; 2- L'encadrement légal du temps de travail; 3- Les principales mesures de réduction

et d'aménagement du temps de travail; 3 (Annexe) - Recueil des clauses de conventions collectives régissant le temps de travail; 4- La compensation du pouvoir d'achat; 5- Bilan des conventions collectives; 6- Guide syndical des régimes de congé autofinancé en vigueur dans le secteur privé. Ces documents de référence, préparés par le Service de la recherche et le Comité interfédéral du secteur privé de la CSN, sont disponibles au Service de documentation de la centrale. Renseignements: (514) 598-2151. J.-P. P.



## SAINTE-THÉRÈSE

DÉBRAYAGE AU CENTRE  
D'ACCUEIL Villa Labelle

C'est dans la nuit du vendredi 26 mai que la trentaine de travailleuses et de travailleurs du centre d'accueil privé Villa Labelle, une résidence pour personnes âgées de Sainte-Thérèse, ont déclenché la grève.

En négociation depuis deux ans pour conclure une première convention collective, les employé-es en ont eu ras le bol quand l'employeur, en plus de refuser toute entente sur les clauses à incidence salariale, est revenu sur 146 des 172 articles déjà paraphés. Le niveau salarial actuel ne représente que la moitié de celui des employés du secteur public dans les établissements de même nature.

Lors d'une assemblée générale tenue au début de mai, le syndicat a donc décidé de faire savoir à l'employeur que cela avait assez duré. Des rencontres de conciliation sont prévues pour la fin mai et le début juin. R.B.

LE LABORATOIRE MÉDICAL:  
UN DYNAMISME À RENOUVELER

Dans le cadre de la réforme du secteur de la santé et des services sociaux, les laboratoires médicaux seront touchés par une réorganisation importante en lien avec une reconfiguration des laboratoires médicaux au Québec.

Il en sera question au colloque intitulé «Le laboratoire médical: un dynamisme à renouveler», organisé par le Secteur professionnel des technologies médicales de la CSN et qui aura lieu les 16 et 17 juin à l'Hôtel Maritime, à Montréal.

Dans un premier temps, les partici-

pants cerneront les enjeux de la restructuration dans les laboratoires, ainsi que ses impacts sur les conditions de travail.

Ensuite, ils détermineront les questions prioritaires qui confrontent le travail syndical et mettront de l'avant des solutions afin de transformer en conditions favorables les menaces qui pèsent sur les technologies médicales, notamment dans les laboratoires médicaux.

Renseignements: (514) 598-2485.

J.P.

## CÉGEPS

MON DROIT DE GÉRANCE!  
MON DROIT DE GÉRAAAAAAANCE!

Les directions locales des cégeps ont refusé d'entériner le projet d'entente intervenu à la table de négociation pour contrer le double emploi, sous prétexte qu'il va à l'encontre de leur droit de gérance.

La réforme collégiale entraîne des mises à pied puisque le nombre de cours de philosophie, d'éducation physique et le nombre de cours complémentaires tels que sociologie, psychologie et biologie, ont diminué au profit d'un ajout de cours de français et d'anglais.

Du personnel ensei-



Denis Choinière, président de la FNEEQ

gnant permanent et précaire se retrouve par conséquent sur le carreau. Le ministère de l'Éducation a prévu des mesures administratives pour résorber les enseignant-es qui ont la sécurité d'emploi, mais aucune mesure pour les précaires. La FNEEQ, qui regroupe les deux tiers des professeurs au collégial, tenait à ce que le sort de ces derniers soit pris en compte. Or, les cégeps refusent que les précaires touchés par la réforme puissent avoir droit à une priorité d'emploi à l'éducation des adultes et accès au recyclage afin de con-

server leur lien d'emploi.

Les directions de collèges affirment qu'ils n'ont aucune obligation légale à l'égard des précaires et que ce projet d'entente restreint leur droit de gérance. Des arguments que la FNEEQ qualifie d'aberrants puisque le projet d'entente intervenu avec le ministère ne coûte pas un sou et permettrait une meilleure gestion des ressources humaines. Plus du tiers des enseignant-es dans le réseau collégial travaillent à temps partiel ou comme simples chargés de cours.

M.K.

## RÈGLEMENT DANS L'AMIANTE

Le Syndicat des travailleurs horaires de l'amiante de la mine BC/BEAVER, à Thetford Mines, en est finalement arrivé à un accord avec la direction de LAB Chrysotile pour le renouvellement de la convention collective, quelques jours avant la fermeture de la mine, le 27 mai. L'exécutif du syndicat avait le mandat de minimiser l'impact de la fermeture indéterminée de la mine.

Le renouvellement de la convention était conditionnel au maintien des avantages sociaux. Le syndicat a reçu de la direction de LAB une offre qui allait dans ce sens.

Le président du syndicat, André Laliberté, estime qu'il s'agit là, dans cette conjoncture particulière, d'un règlement respectable et honorable pour les deux parties. Le syndicat espère qu'avec ce nouveau contrat de travail, la direction mènera à terme le plus rapidement possible le projet de forage pour permettre la réouverture de la mine dans les meilleurs délais. M.L.

## LA FAS PREND SES DISTANCES

La FAS a pris ses distances du projet souverainiste du Parti québécois, tant et aussi longtemps que le gouvernement maintiendra ses politiques concernant notamment les services publics.

Les délégué-es au Conseil fédéral ont adopté une résolution en ce sens le 19 mai à Québec. Tout en se déclarant souverainistes et adhérant toujours à la souveraineté du Québec, ils se sont dits incapables d'appuyer le projet souverainiste en raison du peu de vision sociale du gouvernement. La FAS considè-



Louis Roy, président de la FAS

re que par ses politiques de compressions budgétaires, le gouvernement péquiste dénature le projet de souveraineté, comme l'a expliqué en conférence de presse le président Louis Roy.

Ce dernier faisait savoir que ce retrait de l'appui de la FAS sera en vigueur jusqu'à ce que le gouvernement et le PQ aient démontré qu'ils mettent de l'avant un projet de société où les services publics répondront aux besoins de la population et où les employé-es seront traités équitablement.

En 91, c'est dans une proportion de 76,6% qu'on avait répondu «OUI» dans les syndicats affiliés à la FAS, quand la CSN avait tenu un référendum auquel 40,000 membres avaient participé. M.R.





## LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

### DES MOTS POUR LE DIRE

Cette employée s'occupe des comptes *passés dus*. Passés dus est une traduction littérale de «past due» en anglais. On dira plutôt **échus**, en **souffrance**, en **retard**.

...

Cet homme est propriétaire d'une *conciergerie*. Conciergerie est à éviter, car il désigne la charge de concierge, le logement de celui-ci ou le local où on peut s'adresser à lui.

Bloc à appartements, bloc d'appartements et maison à logements sont des calques des termes «apartment block» et «apartment house». On dira donc **immeuble d'appartements** pour désigner un immeuble collectif d'habitation divisé en appartements ayant une seule adresse.

...

Le conseiller syndical a *référé* le dossier au président. Le verbe référer s'emploie à la forme pronominale («Il se réfère à l'article 32 du Code civil») ou accompagné du pronom *en* («Nous allons en référer au juge»). L'expression adéquate est: «Il a **soumis** le dossier au président».

...

Je vous remercie du *support* que vous nous avez accordé dans la réalisation de ce projet. On aide, on soutient une personne. On peut également apporter notre secours, notre aide, notre appui, notre soutien à quelqu'un. L'emploi de support dans le sens d'aide constitue un anglicisme. On le remplacera par le mot **soutien**.

...

Si une personne ressent des *douleurs coxales*, où a-t-elle mal? À la **hanche**.

Jacinthe Pilon

## BIENVENUE

Les 102 travailleurs de la compagnie Eastern Die Casting, qui fabrique des pièces moulées en aluminium et qui est située à Ville Saint-Laurent, ont entrepris de se faire respecter par leur employeur en déposant une requête au ministère du Travail pour faire reconnaître leur syndicat CSN.

L'arbitraire patronal fleurissait à qui mieux mieux jusqu'à présent, chez E.D.C. Par exemple: l'employeur y fixe des salaires différents pour une même tâche, il annule l'augmentation de salaire annuelle, il conteste systématiquement les réclamations des travailleurs à la CSST, lorsqu'il n'a pas réussi à les convaincre de ne pas déclarer leur accident de travail, etc.

Lorsque accrédité, ce syndicat sera affilié à la Fédération de la métallurgie et au Conseil central du Montréal métropolitain. J.-P. P.



### 50 ANS DE SYNDICALISME CSN À SACRÉ-COEUR

C'est avec faste tout autant que savoir-faire que le Syndicat des employés de l'Hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, a célébré ses 50 ans d'existence, lors d'une soirée gala tenue le 19 mai. Plus de 300 personnes ont participé à l'événement et à ses agapes, dont le président et le secrétaire général de la CSN, **Gérald Larose** et **Pierre Paquette**, ainsi que le président, la secrétaire générale et la trésorière de la Fédération des affaires sociales, **Louis Roy**, **Louise Magny** et **Lucille Poirier**, et le président du Conseil central du Montréal métropolitain, **Arthur Sandborn**. Les circonstances étaient évidemment propices à rendre hommage aux anciens présidents du syndicat, lequel a été et est encore une riche pépinière de militants et militantes qui ont servi le mouvement à divers niveaux, à titre d'officiers ou de salariés. De gauche à droite, les anciens présidents **Denis Leduc**, **Normand Pinel**, **Michèle Pepoli**, **Alain Vincent** (l'actuel président), **Claude Beaudin** et **Jean Guénette**.

J.-P. P.

### BIOPHARM

## LE PATRON VEUT SON SYNDICAT

Il est rare qu'un employeur somme un syndicat par lettre d'avocat d'accepter de nouveaux membres. C'est pourtant le cas chez Biopharm, à Laval, où l'employeur a embauché des personnes qu'il fait travailler quelques heures pour qu'elles puissent devenir membres du syndicat dans le but de renverser l'exécutif du syndicat.

Celui-ci est affilié à la Fédération de la métallurgie. Il a été accrédité en 1992. Il a fallu une grève de quatre mois pour obtenir une première convention collective, en juin 1994, et deux mois et demi de plus de débrayage pour conclure un protocole de retour au travail.

Or, depuis ce temps, l'employeur agit comme

s'il n'y avait pas de convention collective. Il y a plus de 125 griefs qui n'ont encore débouché sur rien, malgré la médiation arbitrale de **Claude-André Morin**, un recours qu'a emprunté l'employeur pour se donner plus de temps afin de renverser l'exécutif du syndicat.

Le vendredi 5 mai, la veille d'une assemblée générale spéciale, il a convoqué les employés pour leur dire qu'il fallait que le syndicat fasse un virage à 180 degrés. L'em-

ployeur a nolisé un autobus pour conduire ses «poteaux» à l'assemblée, lesquels ont réclamé d'être acceptés illico membres du syndicat, ce que ne permettent pas les statuts et règlements de celui-ci. Ils sont alors repartis et les vrais membres du syndicat ont rélé leur exécutif.

Des poursuites en vertu de l'article 12 du Code du Travail et des plaintes au pénal seront portées contre l'employeur et les employés fantoches.

Luc L.

PROCHAINE PARUTION DE

nouvelles csn :

LE 14 JUIN



## 75 ANS, LE film!



La CSN est à la veille de fêter ses 75 ans et l'une des manifestations qui viendront souligner cet important événement sera la réalisation d'une télé-série sur l'histoire de notre mouvement. Les cinq émissions produites seront diffusées par Radio-Québec, à l'automne 1996.

Ce sont les Productions Virage qui mèneront à bon port ce projet d'environ \$2 millions. On doit à cette maison des films qui ont marqué le cinéma québécois ces dernières années, tels *Love moi*, *Les mots perdus*, *Le grand monde*. Le montage financier nécessaire à la réalisation de ce projet fera appel aux organismes qui soutiennent ces productions, comme Téléfilm Canada, la Sodec, l'ONF, Radio-Québec, etc. La CSN entend solliciter ses syndicats affiliés afin d'assurer une contribution d'environ \$200 000.

Cinq réalisateurs différents seront chargés d'illustrer les différentes époques de l'histoire de notre mouvement. L'un des films sera consacré à la place des femmes et à leur contribution au développement de la CSN.

M.R.

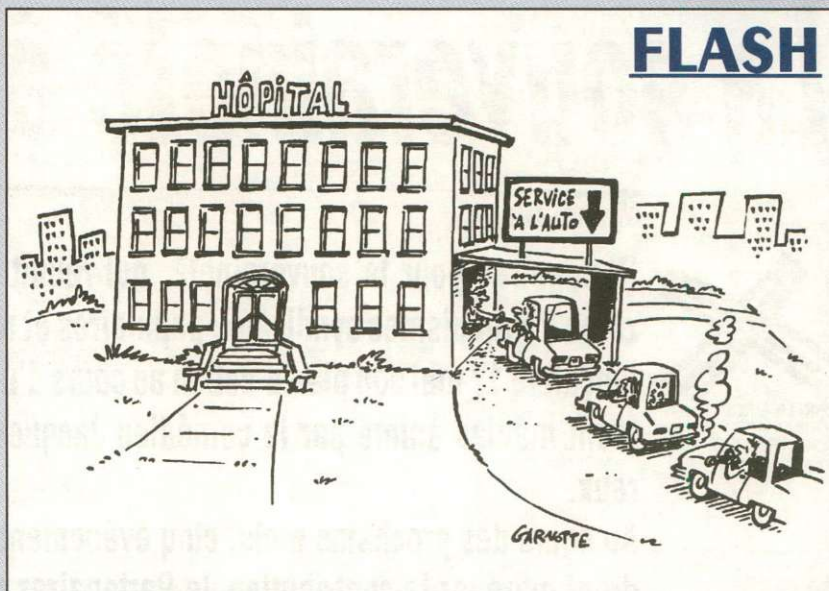
## BRANLE-BAS POUR SAUVER L'Aide juridique

Le Syndicat des avocats de l'Aide juridique, le Regroupement des employés de soutien de l'aide juridique et plusieurs autres organismes déclenchent une campagne pour obtenir un moratoire sur le projet de loi du ministre de la Justice, Paul Bégin, qui, selon eux, va priver des milliers de Québécois parmi les plus démunis d'une défense juste et entière. Rappelons que le projet de loi veut soustraire au recours à l'aide juridique les récidivistes et ceux qui ne risquent pas de peine d'emprisonnement. Selon les évaluations des avocats de l'Aide juridique, ces critères élimineraient 66,000 dos-

siers actuellement traités. En droit civil, l'exigence qu'un tribunal soit saisi du dossier pour être admissible à l'Aide juridique éliminerait 42,000 autres cas.

Les intervenants concernés exigent donc que la question soit débattue en commission parlementaire ou dans un autre forum approprié, d'autant plus que le ministre agit à l'encontre du consensus du milieu qui réclamait une hausse substantielle des seuils d'admissibilité, sans diminution de la couverture, pour ramener l'accessibilité à ce qu'elle était au début des années 70, lorsque le régime a été mis en place.

Luc L.



## GEC ALSTHOM

### LES TURBINES POUR EASTMAIN 1, VITE!

La CSN est en campagne pour amener le gouvernement du Québec à autoriser Hydro-Québec à faire construire par GEC Alsthom Électromécanique, à Tracy, les groupes de turbines nécessaires au projet de centrale hydroélectrique de 465 mégawatts Eastmain 1 (EM 1), à la Baie James. Une fois érigés, au coût de 60 millions de dollars, ces groupes de turbines pourraient être entreposés jusqu'au début des travaux d'aménagement et de construction de la centrale elle-même. La décision d'Hydro-Québec de reporter la fabrication de ces groupes de turbines et de mettre en service EM1 en 1999, en l'an 2000, 2001, et peut-être 2002, qui sait?, plutôt qu'en 1996, met en péril la survie même de GEC Alsthom Électromécanique (ex-MIL-Tracy), entreprise spécialisée notamment dans la fabrication d'équipement hydroélectrique. Actuellement, 110 travailleurs et 55 employés de bureau y travaillent, mais le nombre d'ouvriers devrait chuter à 60 l'été prochain. Les travaux de EM 1 permettront le rappel de 250 travailleurs et d'une quin-



L'atelier d'électromécanique de Gec Alsthom, à Tracy: un secteur de pointe qui risque de disparaître.

zaine d'employé-es de bureau, ainsi que la création de 200 emplois indirects. Si le gouvernement ne bouge pas, l'entreprise aura de la difficulté à

rencontrer ses coûts fixes et à amortir ses investissements. C'est donc tout un secteur industriel de pointe qui risque de disparaître. M.C.

## LA TÊTE DANS LE SABLE

La Régie de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre est la seule qui n'a pas inclus dans ses priorités les programmes contre l'alcoolisme et les toxicomanies, comme si ces problèmes n'avaient pas d'importance dans la métropole, reconnue comme la plaque tournante de la drogue en Amérique du Nord. C'est ce qu'ont dénoncé les comités des usagers et les syndicats des centres pour toxicomanes Domrémy, Alternative et Préfontaine, lors d'une rencontre avec les médias. Dans ces centres publics, les compressions ont été de 12,6% au cours des quatre dernières années et ils font face à de nouvelles restrictions budgétaires encore en 1995-96. Résultat: fermetures de foyers pour jeunes pendant plusieurs semaines, non remplacement du personnel et baisse des services directs à la population. Les listes d'attente sont de plusieurs mois dans nombre de cas.

Luc L.



# La souveraineté à la une!



PARTENAIRES  
POUR LA  
SOVERAINETÉ

Michel Rioux

**Partenaires pour la souveraineté, qui réunit une quinzaine d'organismes syndicaux, populaires et nationaux, lançait le 17 mai son plan d'action au cours d'un événement médias animé par le comédien Jacques L'Heureux.**

**Au cours des prochains mois, cinq événements viendront marquer la contribution de Partenaires pour la souveraineté à la campagne référendaire. Ces activités toucheront les médias, les jeunes, les femmes, les Franco-canadiens et les Acadiens, ainsi que les Québécois issus des communautés culturelles.**



## Médias

Avec une pointe d'humour, *Partenaires pour la souveraineté* a tenu sa journée médias en lançant «*La souveraineté à la une!*» Utilisant les mêmes caractères que les véritables quotidiens dont on pastichait la une, la graphiste Mathilde Hébert et le caricaturiste Garnotte (oui, le collaborateur de *Nouvelles CSN...*) ont présenté la première page de *L'Univers*, *Le Galarneau*, *The Gazetteer*, *La Leçon*, *Ça Presse* et le *Journal de la métropole*.



## Jeunes

Le 2 juin, la CSN, la FTQ et le Mouvement étudiant pour la souveraineté comptent réunir une centaine de jeunes pour discuter des enjeux liés à l'emploi et à la formation dans le cadre d'un Québec souverain.

## Francophones

C'est avec l'Union des écrivains et écrivains québécois que *Partenaires pour la souveraineté* organise, à la mi-juin, une rencontre avec des représentants des communautés franco-canadienne et acadienne. Il faut réitérer que le Québec souverain, francophone, est ouvert sur le monde et soucieux de ses responsabilités en tant que leader de la francophonie nord-américaine.



## Femmes

Dès la rentrée de septembre, *Partenaires pour la souveraineté* et la CEQ organiseront un événement axé sur la place des femmes dans le débat référendaire. Le contenu de cette activité est en cours d'élaboration.

## Communautés culturelles

Solidarité populaire Québec et le Mouvement national des Québécoises et Québécois lanceront à l'automne, avec les autres *Partenaires pour la souveraineté*, un message non équivoque sur l'importance que nous accordons au raffermissement des liens entre souverainistes et Québécois issus des communautés culturelles. Date et contenu seront connus ultérieurement.

